

Un camion peut-il devenir un véhicule institutionnel ? La matérialité des *food trucks*, entre conflit de légitimité et création d'identité

Pokrovsky Alexis

ISC Paris Business School

apokrovsky@iscparis.com

Résumé :

Les recherches sur le travail institutionnel ont privilégié les approches interprétatives des systèmes de symboles, s'intéressant moins aux dimensions matérielles qui sous-tendent les institutions. Or, le cadre théorique de la socio-matérialité propose une grille de lecture enrichissante des processus d'institutionnalisation à travers l'étude des artefacts matériels, en soulignant les propriétés de durabilité et de transférabilité. Notre étude se propose donc d'étudier le rôle de la matérialité dans le cadre d'un processus de travail institutionnel au sein d'un champ organisationnel. Les formes matérielles mobilisées par un groupe d'acteurs favorisent-elle le travail institutionnel notamment à travers l'expérience individuelle ? Pour répondre à la problématique, nous avons effectué une étude de cas qualitative exploratoire en nous inspirant de l'étude de cas en profondeur (Corley & Gioia 2004), sur la base d'une série d'entretiens et d'observations effectués auprès de créateurs de food truck. Nos résultats confirment ainsi le rôle de la matérialité dans les phases initiales de travail institutionnel : les dispositifs matériels, mobilisés comme des ressources, permettent l'affirmation et la création d'une identité et favorisent la légitimité des acteurs à travers la duplication d'expériences via un modèle exemplaire. La principale contribution de notre étude empirique a trait à la mise en évidence du rôle de la matérialité dans les phases initiales du travail institutionnel.

Mots-clés : Travail Institutionnel, Matérialité, Légitimité, Champ Organisationnel

Un camion peut-il devenir un véhicule institutionnel ? La matérialité des *food trucks*, entre conflit de légitimité et création d'identité

INTRODUCTION

Les travaux néo-institutionnels ont permis de comprendre les mécanismes qui sous-tendent le changement institutionnel, et ce depuis les travaux fondateurs sur le processus du travail institutionnel, défini comme « les actions intentionnelles des individus et des organisations qui visent à créer, à maintenir et à déstabiliser les institutions » (Lawrence et al. 2006: 215). Les institutions forment un socle résilient et profond qui fournit le cadre nécessaire à la stabilité et l'expression des relations sociales (Scott 2005; Scott 1987) en s'appuyant sur trois dimensions : la dimension culturelle et cognitive, la dimension normative et la dimension régulatrice. Chacune de ces dimensions se manifeste à travers un ensemble de « systèmes de symboles, de relations sociales, de routines et d'artefacts » (Lawrence et al. 2006: 216). De ce fait, les études sur le travail institutionnel s'attachent à étudier les efforts des acteurs au sein de ces systèmes, systèmes considérés soit comme des éléments contextuels dans lesquels les acteurs s'inscrivent, soit comme des dispositifs mobilisables en vue de l'expression d'une agence individuelle ou collective.

Force est de constater que les études sur le changement institutionnel privilégient une approche symbolique, en s'intéressant prioritairement aux *ensembles de signification* (« *set of meanings* ») qui relient les pratiques, les relations sociales ou les artefacts au travers de mécanismes intersubjectifs, cognitifs ou réflexifs (Fligstein 2001). Les phases d'adoption, puis de diffusion de ces représentations symboliques éclairent sur le processus institutionnel en cours : c'est en fonction du lien instauré avec la forme symbolique que va s'instaurer une adoption « tenue pour acquise », préalable au processus d'institutionnalisation (DiMaggio 1997). La compréhension du travail institutionnel est ainsi fondée sur l'analyse des systèmes de symboles. Ainsi, dans leur étude sur l'évolution technologique dans le secteur musical (Blanc & Huault 2014), les auteurs montrent que la stabilité des représentations symboliques,

malgré le passage d'un produit physique à un produit numérique, a permis le maintien des dispositifs institutionnels au sein de cette industrie. Dans son étude sur les processus d'institutionnalisation de la TNT en France (BenSlimane 2012), l'auteur analyse l'importance des mécanismes discursifs dans les luttes interprétatives entre acteurs au sein d'un champ organisationnel.

Or, de nombreuses publications récentes invitent à étudier plus en détail le rôle des dispositifs matériels sur les institutions (Lawrence et Dover, 2015; Leca et al. 2006).

Il convient de distinguer le rôle joué par la matérialité sur les institutions de celui joué sur le travail institutionnel. En effet, si le rôle de la matérialité sur les institutions est suffisamment documenté et établi, il reste à approfondir l'usage de la matérialité dans le passage à l'action et dans les différentes formes d'agence.

L'inscription matérielle permet d'asseoir la survie des institutions en leur garantissant durabilité et transférabilité (Jones et al. 2013). Ainsi, les objets matériels résolvent la fragilité temporelle des interactions en fixant durablement la forme institutionnelle et en assurent la transmission temporelle ou spatiale. L'inscription physique de la matérialité des institutions est confirmée depuis Durkheim dans son étude sur la domesticité romaine, associant l'espace sacré et la structure des droits de propriété (Durkheim 1997). Les études récentes sur les monuments ou bâtiments, illustrent cette propriété d'« objets frontières » qui favorisent la communication et la coordination dans le temps et l'espace (Jones et al. à venir).

Or, il convient d'apprécier que la matérialité autorise de nouvelles formes d'agence. Comme l'observe Pinch (2008), les institutions ont une base matérielle incontournable et dont la manipulation permet de produire, reproduire ou changer les dimensions sociales. Deux formes d'agences sont envisageables, une agence stratégique et intentionnelle dans laquelle les acteurs humains ne se limitent plus à la manipulation des formes symboliques, comme à travers le discours ou la rhétorique (Suddaby & Greenwood 2005; BenSlimane 2012) mais se fondent sur des stratégies d'agencement des formes matérielles, et une agence « post-humaine » dans laquelle les artefacts matériels sont eux-mêmes dotés d'une capacité à modifier les rapports sociaux (Monteiro & Nicolini, 2015 ; Latour, 2005).

Les avancées récentes de la socio-matérialité ouvrent des pistes de recherche prometteuses dans les travaux néo-institutionnels. Il convient en effet de s'interroger sur ce que deviennent les objets quand ils sont intégrés dans des phases d'action, et quels sont les résultats ainsi obtenus sur le travail institutionnel (Lawrence & Dover, 2015).

Ainsi, comprendre le rôle de la matérialité dans le processus du travail institutionnel éclaire sur les nouvelles stratégies d'acteurs dans les champs organisationnels existants ou émergents. Ces questions nous paraissent d'autant plus importantes que les artefacts matériels occupent une place croissante dans les stratégies des organisations, que ce soit de nouveaux dispositifs numériques (les outils numériques nomades et les données de géolocalisation sont deux exemples saillants du rôle matériel des dispositifs technologiques (Orlikowski 2007)), ou bien les agencements architecturaux, tel les *open space* (Dale 2005 ; Gregory 2011). On observe ainsi que les stratégies discursives semblent complétées, voire renforcées, par les dispositifs matériels. Le cas de l'entreprise *Uber* forme un exemple tout à fait emblématique à ce titre : les discours des dirigeants de la *start-up* sont renforcés et légitimés par la diffusion extrêmement rapide du dispositif matériel véhiculé par la triade d'un dispositif matériel *application-smartphone-géolocalisation*.

Afin d'appréhender le rôle de la matérialité dans le travail institutionnel, notre papier est structuré en quatre parties. Dans un premier temps nous précisons notre définition de la matérialité. Dans une deuxième partie nous présentons le terrain et la méthodologie retenus. Dans la troisième partie nous décrivons le cadre de notre étude, basée sur l'analyse d'un champ organisationnel. Enfin dans la quatrième partie nous restituons les résultats obtenus.

1. MATERIALITE ET SOCIO-MATERIALITE

1.1. LES DIFFERENTS COURANTS THEORIQUES

Il convient de définir tout d'abord la notion de matérialité afin de comprendre le glissement vers la socio-matérialité. Comme le soulignent Jones et al. (à venir), la « matérialité est la réalité de notre vie de tous les jours, enracinée dans nos sens et les propriétés matérielles des objets, qui sont chosifiés et classifiés à l'aide du langage ». Ainsi, la matérialité s'exprime à travers l'expérience sensorielle et le langage. Les objets peuvent être classifiés entre objets « naturels » et artefacts. Il est à noter que cette notion d'objets naturels est de plus en plus contestée au même titre que l'état de nature qui en serait la manifestation (Latour, 2015). Les artefacts sont des produits de l'activité humaine et expriment le projet de leur auteur (Monod, 1970 : 25). Ainsi, dès qu'il est saisi, un objet, même *a priori* naturel, devient un artefact

puisqu'il entre en contact avec les sens de son utilisateur et génère une mise en tension, comme l'illustre la scène initiale de « 2001 l'odyssée de l'espace » de Stanley Kubrick.

De fait, des auteurs ont mis en évidence les propriétés inhérentes aux objets à travers la notion d'*affordance* (Gibson, 1986). Selon Gibson, tout objet matériel nous invite à dépasser ses propriétés pour revisiter son usage dans une situation où il est utilisé. Ainsi, les objets ou les artefacts peuvent être redéfinis grâce à la créativité de leur utilisateur (David & Pinch, 2006), ceci jusqu'à une certaine limite (Leonardi, 2011).

En particulier, dans les études portant sur les adoptions technologiques, les auteurs mettent en évidence la capacité des objets à emporter l'adhésion des différents acteurs au sein d'une organisation, cette capacité étant sous-tendue initialement par les propriétés de la matérialité, indépendamment des intentions des acteurs (Pozzi et al. 2014).

Une autre approche, manifestée par le courant de la Social Construction of Technology (SCOT) insiste sur la flexibilité interprétative des objets, qui évolue en fonction de l'intervention de groupes d'acteurs. Les artefacts sont ainsi créés et élaborés progressivement au fur et à mesure des multiples interprétations exprimées par différents groupes d'acteurs, interprétations correspondant à leurs intérêts (Pinch & Bijker, 1987). Cette flexibilité entraîne des conflits d'interprétation entre groupes qui se conclut par une phase de stabilisation (« *closure* »). La phase de stabilisation fixe temporairement les fonctions et les attributs de l'objet.

Une des explications de la flexibilité interprétative a trait à l'existence de scripts ou séquences d'actions « encodées » dans les objets, que les acteurs ont le loisir de réécrire en fonction d'actions situées. Des processus de détournement sont ainsi envisageables, ou encore de maintenance et réparation (Jarzabkowski & Pinch 2013).

La notion de socio-matérialité découle du questionnement sur les conditions de l'agence, en soulignant qu'il n'existe pas de hiérarchie entre des objets qui seraient inanimés et des acteurs qui auraient la capacité de les animer. La théorie de l'acteur réseau s'est attachée à mettre en équivalence les objets et les humains en insistant sur l'absence de distinction ontologique (Callon, 1986) et a ouvert à l'effacement de la distinction entre le social et le matériel : l'intentionnalité se mesure *post hoc*, fonction des stratégies imbriquées des différents *actants* (objets ou sujets) et de la traduction qui en est effectuée. L'agence ne serait pas le résultat de l'intention d'un sujet, tandis que la distinction entre sujet et objet resterait analytique (Orlikowski 2007). De ce fait pour le courant théorique de la socio-matérialité, la distinction ne s'opère pas entre sujet et objet mais entre structure et action (Leonardi 2013).

Dans cette approche, les dispositifs matériels ont un effet tout aussi important sur les structures que l'action des agents. Dans ses travaux Barley a ainsi identifié le rôle pivot de la technologie entre principe d'action et structure organisationnelle. Reprenant la dualité, Orlikowski introduit une dynamique entre le niveau macro (la structure) et le niveau micro (l'action) dans laquelle les approches socio-matérielles sont communes.. L'action et la structure se réalisent mutuellement dans un processus « *d'enactement* » (Dale 2005: 651) : les structures et les processus *sociaux* interagissent avec des structures et des processus *matériels* qui permettent leur mise en acte.

Les objets et artefacts remplissent donc un double rôle : de par leur propriétés (affordance, scripts matériels, flexibilité interprétative) ils ouvrent des possibilités d'action multiples pour des acteurs individuels ou collectifs dans des situations données ; de par leur statut ontologique, ils permettent d'agir sur les structures sociales et sur l'action en facilitant leur réalisation mutuelle.

1.2. SOCIO-MATERIALITE ET TRAVAIL INSTITUTIONNEL

L'approche socio-matérielle permet d'apprécier le rôle des objets et artefacts sur les institutions et sur le travail institutionnel.

En premier lieu, la socio-matérialité confirme le rôle crucial des objets et artefacts dans la pérennisation des institutions dans le temps et l'espace « *Materials not only anchor established practices and structures and institutionalize new ones, but are also vehicles enabling ideas and symbols to travel across time and space* » (Jones et al. 2013: 55).

Cette pérennisation conférée par les objets s'appuie sur deux mécanismes. Le premier mécanisme associe tout d'abord une expérience sensorielle et individuelle avec une forme institutionnelle (Dale 2005; Lefebvre 1974; Fleming & Spicer 2004). Par exemple, l'absence de forme matérielle pour l'exposition des œuvres d'art explique la désinstitutionalisation des salons (Delacour & Leca 2011) comme l'observent Monteiro et Nicolini (2015). Par ailleurs, le choix des matériaux qui entrent dans la construction des artefacts a une influence sur notre perception sensorielle (Jones & Massa, 2013) : la construction de bâtiments répond à des normes différentes selon les fonctions institutionnelles que ces bâtiments occupent : le métal et l'acier pour des bâtiments d'affaire, le bois et la brique pour des bâtiments publics (Jones et al. 2013). Cette capacité de la matérialité à répéter dans le temps et l'espace des expériences identiques à travers la reproduction des artefacts est un des facteurs de la production et reproduction des arrangements institutionnels (Lefebvre, 1974 ; Pinch, 2008).

Le second mécanisme concerne le rôle joué par les objets matériels sur la légitimité. Institutionnalisation et légitimation sont étroitement liés (Deephouse & Suchman 2008). Or, « la matérialité des objets ou pratiques, spécifiquement leur durabilité et transférabilité, structurent notre perception de la légitimité et influencent le processus de légitimation » (Jones et al., à venir). En particulier, trois modes de matérialité facilitent la légitimation : la certification en lien avec la légitimité pragmatique, le mimétisme en lien avec la légitimité des réseaux d'acteurs et le camouflage pour la légitimité cognitive (selon la terminologie de Suchman (1995)).

En ce qui concerne le travail institutionnel, l'approche par la socio-matérialité permet d'appréhender le rôle facilitateur des objets et artefacts sur l'agence individuelle ou collective. Nous retiendrons quatre mécanismes principaux : la position de l'acteur, la construction d'identités, les possibilités de médiation et l'accent mis sur les pratiques.

De nombreux travaux ont montré que la position des acteurs est essentielle pour comprendre les possibilité d'agence dans le travail institutionnel (Battilana 2006), en particulier les notions de centralité et d'accès aux ressources. Il convient donc d'intégrer les objets matériels dans le questionnement sur la position des acteurs : dans quelle mesure représentent-ils des ressources importantes (par exemple l'accès privilégié d'un acteur dans un lieu associé à une institution particulière) ? La flexibilité interprétative des objets permet-elle de créer une centralité ?

Le deuxième mécanisme concerne la construction d'identités. En effet, dans deux études s'intéressant à des dispositifs matériels dans des processus institutionnels, les auteurs ont mis en évidence leur influence déterminante sur la constitution d'une identité collective (Jones & Massa, 2013 ; Lawrence & Dover, 2015). Dans le premier cas, l'aspect matériel des bâtiments a permis d'effectuer un « encodage » des identités en se fondant sur la distinction architecturale (Jones & Massa, 2013). Dans le second cas étudié, la matérialité des espaces accompagne la constitution d'identités collectives.

Le troisième mécanisme que nous avons retenu concerne les possibilités de médiation offertes par les objets matériels, en particulier dans la configuration des pratiques (Monteiro & Nicolini, 2015). Cette médiation s'appuie notamment sur les propriétés sensorielles de la matérialité, en particulier les propriétés visuelles (Jones & al., à venir). La médiation va ainsi s'effectuer entre l'individu et les différentes identités ou rôles de façon immédiate, sans recourir à d'autre système de signes. Par exemple, l'association d'une blouse et d'un stéthoscope renvoie immédiatement au rôle de médecin.

Enfin, le dernier mécanisme concerne l'accent mis sur les pratiques dans le travail institutionnel : «par la dimension matérielle des institutions nous nous référons aux structures et aux pratiques ; par la dimension symbolique nous nous référons à l'idéation et aux significations » (Thornton et al., 2012 : 10).

Les structures définissent l'agencement des rôles d'acteurs et leur interaction au sein d'unités organisationnelles. Les pratiques définissent le contenu des rôles et la façon dont ils sont mis en acte à travers les croyances, les activités, les savoirs et les compétences. Cette dualité rejoint la distinction action – structure opérée par les auteurs de la socio-matérialité (Leonardi 2013). Ainsi, la théorie socio-matérielle insiste sur l'importance des pratiques et micro pratiques à l'œuvre dans le travail institutionnel et la façon dont les dispositifs matériels les accompagnent dans des situations d'interactions. Ce recentrage sur les pratiques correspond aux préoccupations récentes des recherches dans le champ de la théorie néo-institutionnelle.

1.3. PROBLEMATIQUE

Notre recherche propose donc d'étudier le rôle des objets et artefacts dans le travail institutionnel en s'intéressant au rôle que ces dispositifs matériels jouent dans l'agence individuelle ou collective. Nous posons ainsi trois questions principales. Comment les acteurs mobilisent-ils ces dispositifs matériels en fonction de leurs intentions ? Ces stratégies matérielles sont-elles complémentaires des stratégies portant sur les dimensions symboliques ? Les effets produits par l'agencement des dispositifs matériels sont-ils de même nature ?

Par artefacts, nous envisageons un éventail assez large d'objets, de nature physique, instrumentale, décorative, nécessaires ou non à la pratique (auquel cas purement accessoires), créés dans des situations. Par objets, nous étendons notre définition au delà des *artefacts* à tout objet qui intervient dans une situation donnée (comme par exemple les conditions climatiques, la lumière naturelle...).

2. METHODOLOGIE

Nous avons suivi la méthodologie d'une étude de cas en profondeur à la Gioia (Langley & Abdallah 2011; Corley & Gioia 2004). L'approche en profondeur est particulièrement adaptée à l'analyse exploratoire visant à ébaucher un schéma processuel, particulièrement pertinente dans une étude portant sur un cas de travail institutionnel. Dans le modèle de Gioia, les données collectées sont ainsi regroupées en un codage de premier niveau, agrégé sur un codage de second niveau permettant l'émergence de thèmes. Puis un codage axial permet de regrouper les thèmes sous des catégories explicatives du processus.

Cette étude de cas en profondeur s'appuie sur le traitement d'un ensemble de données secondaires et primaires.

Les données secondaires nous ont permis d'ébaucher la structure du champ organisationnel, de codifier les stratégies des différents groupes d'acteurs et de caractériser les éléments matériels mobilisés par les acteurs. Nous nous sommes principalement appuyés sur une collecte d'articles de presse et de blogs.

Nous avons en parallèle conduit une série d'une dizaine d'entretiens en profondeur avec des acteurs clés du cas, à savoir les créateurs de food truck, mais aussi des acteurs institutionnels en charge de la politique de la ville et décideurs dans l'attribution des emplacements. Ces entretiens semi-directifs ont pour objectif de capter les motivations individuelles des créateurs de food trucks, d'étudier en finesse leurs pratiques et de mesurer les résultats de leur activité, tant sur le plan du travail institutionnel que de l'évolution vers la structuration de règles collectives.

L'intégralité des entretiens a été retranscrite et le codage s'est effectué à deux codeurs.

Les entretiens ont été complétés par de nombreuses visites des sites et une immersion dans les pratiques sur une période d'un an. Cette proximité avec le terrain a permis d'enrichir les données des entretiens avec des observations et des mémos terrain. Enfin, la perspective temporelle a permis d'évaluer l'évolution des pratiques et des rôles des différents acteurs sur une durée relativement longue : certains des acteurs ont arrêté l'activité, un des restaurateurs s'est sédentarisé en ouvrant un restaurant fixe.

3. LE CHAMP ORGANISATIONNEL DU STREET FOOD

Pour répondre à notre problématique, nous nous sommes intéressés aux processus d'institutionnalisation dans un champ organisationnel.

3.1. THEORIE DES CHAMPS ET TRAVAIL INSTITUTIONNEL

Les champs organisationnels font référence à des situations dans lesquelles des groupes d'acteurs se coordonnent et situent leurs actions vis à vis de groupes concurrents. La dynamique ainsi générée au sein du champ structure les relations, produit des règles, des pratiques et des normes porteuses d'institutionnalisation (DiMaggio & Powell 1983). La théorie des champs offre une unité d'analyse permettant l'étude des comportements d'acteurs, ainsi que l'apparition de groupes contestataires (Fligstein 2001). Afin de répondre à notre problématique, l'unité d'analyse du champ permettra d'étudier la mobilisation d'objets et d'artefacts de façon différenciée selon le groupe d'acteurs, en fonction de son intention, d'observer quels sont les effets produits par ces pratiques matérielles sur l'identité et la légitimité du groupe et, *in fine*, de statuer sur la production ou non de règles alternatives.

Le terrain d'étude que nous avons retenu s'inscrit dans le champ organisationnel du *street food* en France.

3.2. LE CHAMP DU STREET FOOD

Ce champ organisationnel est connexe à deux autres champs : le champ de la gastronomie et celui de la bistronomie, avec lesquels il partage de nombreuses caractéristiques et notamment le mode de transmission des savoirs. Deux différences majeures distinguent ces trois champs : le degré de réputation (la gastronomie fait partie d'un patrimoine culturel) et le niveau d'intensité capitalistique (les restaurants étoilés nécessitent des investissements en capital fixe extrêmement élevés). Les groupes d'acteurs sont donc profondément différents, bien qu'il existe une perméabilité des différentes frontières entre ces trois champs.

Le champ de la gastronomie a pour sa part déjà fait l'objet de nombreuses études sur le travail institutionnel, notamment l'institutionnalisation de la nouvelle cuisine en France dans les années 60 et 70, portée par les changements de rôles et de pratiques opérés par un groupe d'acteurs challengers (Rao et al. 2003). A l'instar de nombreux champs, celui de la gastronomie est marqué par l'émergence régulière de groupes de challengers qui contestent

des positions des groupes dominants, calquant en cela le processus décrit des avant-gardes dans les champs contestés (Bourdieu 1994).

Une perspective intéressante concerne le rôle de la matérialité dans l'émergence des groupes contestataires à travers la mobilisation des objets et artefacts pour remettre en cause les rôles et les structures. Ainsi, l'évolution des rôles et des pratiques dans ces trois champs s'appuie sur des artefacts tels que les livres ou les émissions culinaires. A titre d'exemple, les livres culinaires de Joël Robuchon dans les années 90 ont marqué un tournant important dans la relation entre le public et le chef cuisinier ; plus récemment les concours d'apprentis cuisiniers dans des émissions télévisuelles scénarisent les pratiques.

Le champ de la *street food* est relativement récent en France et n'a pas atteint la maturité observée en Italie par exemple, ou encore en Asie, où c'est un mode de consommation dominant. Il est composé des groupes suivants : la vente à emporter comme activité annexe des restaurants bars et des boulangeries ; restaurants de *fast food*, reconnus comme acteurs dominants du champ, tant par la présence géographique, que par la légitimité professionnelle ; échoppes de vente à emporter des centre ville ; vente ambulante traditionnelle, principalement composée des camions à pizza (de nombreuses implantations dans le sud) et baraques à frites (essentiellement dans le nord). Ce sont des groupes extrêmement hétérogènes, qui ne sont pas structurés par des pratiques professionnelles propres, mais plutôt des pratiques importées de la restauration ou de la vente en commerce, et dont les acteurs proviennent d'horizons extrêmement variés. De nombreux acteurs de ce champ souffrent d'une mauvaise image, que ce soit par la qualité des produits, les conditions de travail ou la démarche hégémonique (association avec la malbouffe), tandis que les boulangeries et restaurant cafés peinent à maintenir le modèle traditionnel de vente à emporter. Or, depuis une dizaine d'années, sont apparus dans ce champ un nouveau groupe d'acteurs, les food trucks. Ce groupe revendique des règles d'appartenance propres, des associations représentatives et de nouvelles formes de pratiques codifiées. Les food trucks fédèrent un ensemble de partenaires, clients et ambassadeurs issus de champs organisationnels prestigieux. Ainsi, Thierry Marx a occupé les fonctions de président de l'association Street Food en Mouvement, association initiatrice d'une charte professionnelle des food trucks.

Les food trucks nouvelle génération sont nés aux USA dans le contexte post crise de 2008. Sous l'influence combinée du chômage des jeunes diplômés et la mise en friche de zones immobilières, cette nouvelle forme de restauration ambulante se diffuse de façon très rapide dans les grandes villes de la côte ouest des Etats Unis. Il s'agit de ce fait d'un mouvement

essentiellement urbain et destiné à un public jeune, proposant une *street food*, respectant néanmoins les critères de qualité gastronomique : repas préparés sur place, frais et innovation culinaire. En aucun cas les *food trucks* ne sont assimilables à du *fast food*.

Nous avons mentionné précédemment le caractère émergent du *street food*. Ainsi, les institutions qui régissent ce champ organisationnel sont peu structurées. Nous les avons regroupées en trois catégories :

- les règles professionnelles qui régissent les métiers alimentaires en matière d'hygiène et de sécurité. Ces institutions ne sont pas globalement remises en cause par l'ensemble des acteurs de *food trucks*, mis à part des demandes d'aménagement (accès aux points d'eau par exemple). La diffusion de ces normes se fait par la pratique (avec les formations HACCP) et est encadrée par les activités régulatrices (inspections sanitaires).
- les règles commerciales qui régissent l'activité de vente ambulante. C'est le domaine le plus controversé dans notre étude de cas. L'activité de *street food* est soumise à une double contrainte ; l'enregistrement comme activité commerciale d'une part, et l'autorisation préalable d'occupation du domaine public auprès des municipalités. Or, l'octroi des espaces de vente ambulante par les municipalités suit des logiques décisionnelles arbitraires ou en décalage avec l'évolution des attentes des consommateurs. C'est sur ce point que porte l'essentiel des revendications de changement des acteurs du *street food* : ouvrir d'avantage d'accession aux espaces publics, rendre transparent les modalités d'attribution et faciliter l'accès aux zones centrales des villes.
- les dimensions culturelles abondent dans le sens voulu par les *food trucks*. En effet, comme nous l'avons évoqué les pratiques alimentaires mettent en avant la qualité des produits, le choix des menus et la convivialité de l'expérience. En se regroupant dans des endroits emblématiques (festivals, évènements culturels...) les *food trucks* associent leur activité avec des activités à forte valeur culturelle ou esthétique, ce qui permet de les positionner dans une offre haut de gamme par rapport aux autres formes de *street food*.

3.3. UN MODELE EXEMPLAIRE : LE CAMION QUI FUME

En France, les premiers food trucks s'installent dans les rues de Paris à partir de l'année 2012 en conservant les caractéristiques du mouvement né aux Etats Unis : un produit préparé sur place, dans le camion, par de jeunes propriétaires, revendiquant un nouveaux rapport à la restauration, mobile et relayée par les outils de géolocalisation et les réseaux sociaux. L'acteur le plus célèbre du mouvement food truck à Paris est Kristin Fredericks créatrice du Camion Qui Fume (CQF). Le CQF a été cité comme référence spontanée dans l'ensemble des entretiens que nous avons conduits. Il nous paraît intéressant d'étudier le CQF à travers le prisme de la socio-matérialité. En effet, Kristin Fredericks a su manier très tôt l'articulation entre dispositif social et dispositif matériel pour transformer une aventure entrepreneuriale en projet collectif porteur de changements institutionnels. Nous présentons dans le tableau 1 les différentes modalités matérielles et sociales.

Le premier commentaire tiré de la lecture du tableau se rapporte à l'imbrication des dimensions sociales et matérielles et la façon dont les dispositifs s'appuient les uns sur les autres. Ainsi, le camion est bien davantage qu'un facteur de production ; c'est un matériel visuel et un objet favorisant la mobilité. L'ubiquité de placement soutient la promesse d'interactions potentielles multipliées. Le lieu et les réseaux interagissent de façon croisée, les réseaux s'appuient sur l'attache en un lieu (espace matériel) tandis que ces mêmes réseaux justifient la présence dans un lieu (en effet les autorisations de placement dépendront largement de la capacité du camion à attirer des clients).

Les dispositifs socio-matériels du CQF ont été largement repris par l'ensemble des food trucks, à des degrés divers. Il ressort cependant clairement des retranscriptions de nos entretiens que tous les entrepreneurs de food truck ont suivi les règles d'agencement des dispositifs socio-matériels illustrés par Kristin Fredericks, créant ainsi un design spécifique et aisément identifiable. Ce design spécifique est assimilable à un « exemple représentatif » qui répond à un problème donné dans un champ et préfigure un ordre institutionnel (Jones & Massa, 2013). A ce titre, nous considérons que Kristin Fredericks agit comme entrepreneur institutionnel, puisque les pratiques socio-matérielles qu'elle combine servent d'exemple représentatif dupliqué par l'ensemble des acteurs du champ.

Tableau 1 : Analyse des dispositifs socio-matériels du Camion Qui Fume

| Dispositif Matériel | Finalité | Dispositif Social | Finalité |
|--|---|-------------------|--|
| Le Camion | Mobilité : une des vertus de la nouvelle pratique basée sur le principe d'ubiquité. Visualité : identité forte. Identité. | Interactions | Les interactions sont favorisées par l'association du camion, du lieu et de la mobilité (vécue comme un potentiel). |
| Le lieu | La Place de la Madeleine à Paris. Les meilleurs emplacements sont adossés à un monument (la bibliothèque François Mitterrand) jouant sur l'association matérielle avec un lieu durable (opposition mobilité / durabilité). | Réseaux | La diffusion de l'information se fait en réseaux, en utilisant les dispositifs numériques mais aussi la co-localisation (réseaux spatialement distribués autour d'un lieu). |
| Le livre de cuisine | L'objet du livre n'est pas tant d'apprendre à faire un burger que de raconter l'histoire du CQF et de sa fondatrice ou de mettre en scène les pratiques à travers les photographies ou les recettes. Le livre comme objet matériel dupliqué dans les rayons des librairies renvoie à la mobilité du camion (ubiquité). | Apprentissage | Cette nouvelle forme de restauration requiert un apprentissage qui s'appuie sur les photographies, le livre de cuisine, le mimétisme et les échanges informels dans la file d'attente. |
| Les photographies | Véhiculées sur les réseaux sociaux (comptes instagram, facebook, twitter) les images représentent toujours la pratique, l'action. La mise en scène situe immédiatement le spectateur dans le « royaume d'action » (Leonardi 2013) | Communauté | L'expérience vécue crée une communauté sociale, partagée sur les réseaux numériques et véhiculée par les images (selfies). |
| Le logo | Le logo crée une immédiateté basée sur la reconnaissance et l'identification | | |
| La file d'attente | La file d'attente traduit le succès comme objet en soi : on mesure le temps d'attente en fonction de sa longueur | La file d'attente | Permet d'apprécier la diversité des clients comme reflet d'une expérience sociale. |
| Les supports alimentaires et les ingrédients culinaires. | Créent une expérience matérielle (sensorielle) en favorisant les matériaux naturels (se distinguant de la boîte en polystyrène des fast foods). | | |

4. RESULTATS

Notre recherche met en évidence le rôle des objets matériels et artefacts dans le processus d'institutionnalisation en soulignant quatre principaux résultats:

- les objets matériels sont des ressources mobilisables dans le jeu d'acteurs. En servant de support de dé-légitimation des groupes concurrents ils renforcent la position centrale des acteurs de food truck dans le champ organisationnel.
- de par leurs propriétés (flexibilité interprétative dans un premier temps, puis capacité de reproduction d'exemple représentatif dans un second temps), les objets matériels et artefacts confèrent une identité aux acteurs. Les signes distinctifs ainsi répétés servent de médiation entre l'expérience individuelle des participants dans le champ et l'identité créée par les entrepreneurs de food truck.
- les identités créées sont légitimées par la dimension matérielle des pratiques, qui confirment les rôles à travers un processus « *d'enactement* ». Sans artefact et objets, la pratique ne pourrait se réaliser.
- enfin, l'espace comme objet matériel (à la fois espace donné et espace aménagé) contient le travail institutionnel dans ses frontières.

Les résultats du codage sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Structure des données issue du codage (d'après Gioia)

| 1 ^{er} ordre | 2 nd Ordre | Dimension |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Les répondants se présentent comme des entrepreneurs et non des cuisiniers | Définition d'un rôle transformatif : l'entrepreneur | Création d'identité |
| <ul style="list-style-type: none"> Le projet permet de réaliser une fonction d'enrôlement au service d'une mission | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Le camion donne un sens personnel et collectif au projet | La matérialité donne un sens | Médiation entre identité et expérience |
| <ul style="list-style-type: none"> Le camion est une ressource matérielle permettant de lancer le projet et qui remplace la ressource financière | La matérialité conçue comme une ressource | |
| <ul style="list-style-type: none"> Le projet food truck est une démarche esthétique | Signes visuels pour affirmer la communication à l'intérieur du champ | |
| <ul style="list-style-type: none"> L'image et la photo sont des vecteurs porteurs de signes et de communication | | |
| <ul style="list-style-type: none"> La forme du food truck est un moyen d'interpeller les gens | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Les zones ou lieux sont dotés de sens qui n'est pas formellement reconnu | Les lieux sont des dispositifs matériels | |
| <ul style="list-style-type: none"> La connaissance de la ville confère une connaissance des pratiques de ses habitants | | |
| <ul style="list-style-type: none"> La compétence de découpage et de zonage permet d'identifier les ressources inexploitées des lieux | Des compétences pour créer le « matériau » | L'espace matériel contient le travail institutionnel |
| <ul style="list-style-type: none"> L'attribution des places se fait après négociation avec les parties prenantes | Appropriation de la ressource et conflits avec les parties prenantes | |
| <ul style="list-style-type: none"> Il y a hétérogénéité des politiques de villes en matière d'attribution d'espace et asymétrie de pouvoir | | |
| <ul style="list-style-type: none"> La ressource espace si elle apparaît comme libre reste détenue par les institutions politiques | | |
| <ul style="list-style-type: none"> La pratique de cuisiner en plein air permet d'établir un contact physique, littéralement toucher les gens | La matérialité des pratiques renforce le contact au sein d'une communauté | Affirmation des rôles (production et reproduction) |
| <ul style="list-style-type: none"> La proximité physique est un moyen d'établir une reconnaissance | | |
| <ul style="list-style-type: none"> L'attente permet de voir le travail des cuisiniers | | |
| <ul style="list-style-type: none"> L'attente traduit le degré d'adhésion aux valeurs de la « nouvelle » pratique | | |

Le choix d'un food truck s'est principalement opéré en raison d'un arbitrage sur la question des ressources. En effet, l'ensemble des répondants a choisi ce « véhicule » parce qu'ils n'avaient pas les ressources suffisantes, qu'elles soient d'ordre matériel, financier ou relationnel, pour se lancer dans une forme de restauration sédentaire. Ainsi, le choix spécifique d'une forme matérielle, ici un camion, dérive de la question cruciale de l'accès à une ressource pour pouvoir s'exprimer pleinement dans le champ organisationnel.

« On avait pas d'investissement suffisant pour faire un restaurant quoi »

Le premier constat est que cette ressource est d'ordre matériel. Cette matérialité est double : d'une part un « véhicule »- le camion, dont la fonction dépasse néanmoins largement l'usage de déplacement pour atteindre le statut d'un objet fétichisé ; d'autre part, le lieu (ou emplacement) qui est une autre forme de matérialité, directement liée à l'espace. Cette seconde matérialité est d'autant plus troublante qu'elle pré-existe à une forme latente qui va se matérialiser uniquement quand elle sera occupée, c'est à dire appropriée, puis spécifiée par les acteurs (Colletis-Wahl & Perrat 2004).

« J'ai eu l'idée d'installer des tables et des tabourets devant mon camion les gens ne s'en servent pas beaucoup mais ça me sert à marquer mon espace mon territoire »

Nous sommes donc bien en présence d'un dispositif matériel mobilisé à dessein dans le but de répondre à la nécessaire mobilisation de ressources au sein d'un champ, ce qui répond en tous points aux conditions nécessaires pour mener notre recherche.

Nous avons vu précédemment qu'il est difficile d'obtenir des droits d'usage, ce qui renforce l'identité des food trucks comme groupe challenger. De nombreux efforts de persuasion sont déployés en direction des institutions formelles (les municipalités). En effet, les institutions formelles ont un rôle médiateur ou conditionnent les relations entre les groupes en place et les challengers dans l'arbitrage sur les ressources au sein d'un champ (Russo, 2001).

« On fait la demande ça fait l'objet d'un accord avec arrêté municipal pour un an reconductible il faut refaire la demande tous les ans alors tous les ans c'est l'épée de Damoclès »

« Les accords avec les mairies tous les ans on peut ne pas être renouvelés et là quand il y a de plus en plus de trucks on s'est dit il faut être vigilant on a bossé on a notre place ils peuvent très bien dire « on change de camion » et ça veut dire que notre société on la ferme parce que perdre le chiffre d'affaires ».

La construction d'identités est une phase importante dans le travail institutionnel car elle permet de « définir la relation entre un acteur et le champ dans lequel cet acteur opère » (Lawrence et al. 2006: 221).

Un résultat surprenant est apparu pendant le codage : les répondants se présentent comme des entrepreneurs et non pas comme des restaurateurs (ou des cuisiniers). Ceci est cohérent avec leur parcours professionnel mais relativement surprenant par rapport au degré d'acceptation dans le champ étudié.

- « en matière de création j'en suis à ma troisième création. C'est une récidive mais plus mûre... je suis une passionnée de la restauration et du coup c'est comme ça que je me suis dit je vais créer mon entreprise dans la restauration pour pouvoir insérer des personnes selon mes convictions »

« on a fait une école de commerce, et du coup on a une formation entrepreneur à la base...on s'est dit que c'était le bon moment pour se mettre à notre compte et tenter l'aventure entrepreneuriale. On cherchait une idée depuis longtemps et le food truck c'était la bonne solution sachant que si on se plante c'est pas la fin du monde »

« on était pas du monde de la restauration on voulait faire un business qui soit pas trop risqué on avait vécu au Mexique et à Barcelone auparavant on cherchait des idées autour de la nourriture »

- « ce qui nous a amené à créer ce projet c'est déjà que l'on voulait créer une société tous les deux...on s'est dit que le camion qui était tendance qui était en vogue.. »

En effet, en restauration la qualification professionnelle passe par de longues années d'apprentissage en cuisine, conférant une hiérarchie des emplois disponibles. Ce qui nous a paru d'autant plus surprenant est le fait que les acteurs institutionnels ont parfaitement intégré ce discours sur ces « entrepreneurs », « porteurs de projets »...

« En général je mets en avant que j'ai un food truck c'est ce qui vient en avant si on en parle après définir ben euh je suis dans la restauration un peu particulière itinérante mais ça reste de la restauration »

Certes, de nombreux répondants ont suivi des formations en cuisine pour se forger une légitimité ou se créer des relations dans des réseaux professionnels, néanmoins ils se présentent spontanément comme des entrepreneurs.

« Fin 2012 on commençait à entendre parler du camion qui fume mais je ne pense pas que ça nous ait tellement influencé, je pense que c'était vraiment la concordance, une logique, d'une contrainte économique et de notre logique qui est vraiment venue d'elle même »

La matérialité des deux objets mobilisés comme ressource, le camion et le lieu, va permettre de créer et consolider les identités des acteurs en leur conférant des signes distinctifs au sein du champ. Nous retrouvons ici les conclusions évoquées par Jones & Massa (2013) ainsi que Lawrence & Dover (2015).

Des signes sont construits autour de l'association camion – lieu et créent un ensemble cohérent. L'appropriation de l'espace représenté par l'implantation du camion qui délimite un lieu est une action d'essence politique (Sack 1986) qui enclôt le travail institutionnel. L'appropriation renvoie ici à des stratégies individuelles ou collectives d'exploitation des potentiels spatiaux : l'agencement des espaces (sociaux ou physiques) et la création d'un capital (social au même titre que spatial) (Lussault 2007; Lauriol et al. 2008).

« Et l'idée vient d'abord de l'emplacement, on a grandi ici toutes les deux on était au collège en face au lycée on savait que c'était vraiment une zone désertique en terme de commerce et d'offre comme ça »

Une des forces de la matérialité, *a contrario* du discours, est l'immédiateté de la perception du signifié (une approche qui renvoie à la construction des signes chez Roland Barthes). La médiation ainsi effectuée est d'essence esthétique. Cette aspiration esthétique est revendiquée par la majorité des répondants. Le camion est la manifestation première de l'esthétique qui se poursuit dans la confection des repas ou des « goodies » qui forment l'identité visuelle.

« Un camion super esthétique, qui accroche l'œil. Je suis tombée amoureuse de son truck il a vraiment une gueule ».

« On voulait que quand on se déplace ça interpelle tout de suite les gens »

« Des caisses comme ça il y en pas énormément, je voulais une caisse qui ait un petit côté food truck à l'américaine »

« en tant que graphiste c'est toute la partie création tout ce que je peux faire en formes en couleurs mise en page je le fais dans les pizzas du mois ou dans les recettes raffinées c'est là que je me fais plaisir j'ai le cinquième goût en plus sur mon support »

Le signe créé par l'association des deux matérialités est un puissant vecteur de communication visuelle. En effet, la force des food trucks est de proposer une mise en scène équilibrée pour la diffusion de photos sur les réseaux sociaux, permettant de raconter une

histoire. Cette diffusion via les réseaux sociaux est un puissant outil de construction de l'identité pour de nombreux répondants, en particulier auprès des publics jeunes.

« J'ai un copain qui a pris une photo en me disant regarde ce que ça donne »

« Le premier site web j'aimais bien on a été pendant la construction au début j'avais mis pour qu'on voie de quoi on est partis le squelette pour arriver à un camion aménagé...c'est notre histoire c'est le parcours ».

L'aspect matériel de la pratique favorise l'expérience vécue : de visuelle elle passe à sensorielle, intègre des moments d'attente dans le froid, qui permettent de voir et toucher de près la confection du repas.

Cette expérience construit un espace vécu doté de significations (Lefebvre 1974) venant renforcer la création de l'identité. Il est intéressant de noter que nous sommes en présence aussi bien d'artefacts que d'objets dits naturels : le vent, le froid intégrés dans la pratique.

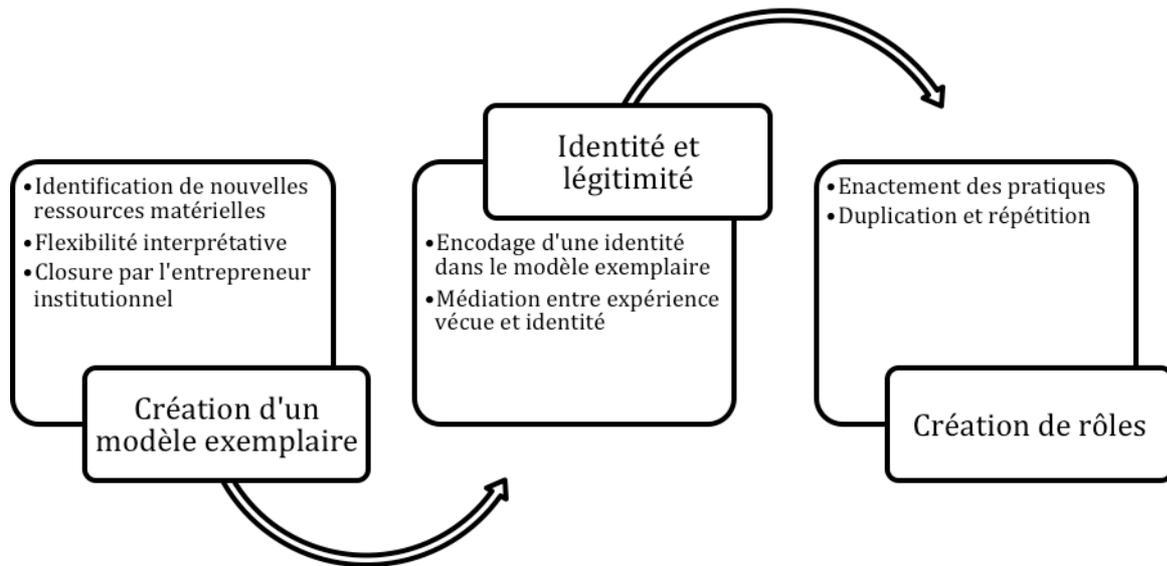
« Il faisait quatre degrés dehors et j'ai attendu une heure les pieds figés au sol je n'arrivais plus à bouger les orteils et je me suis dit je suis très impatiente parce que mes clients je les fait attendre enfin je les fait pas attendre une heure comme ça c'était à Bercy devant le MK2 c'est vraiment étrange qu'il y ait une heure de queue et l'autre food truck il y a personne devant les gens préfèrent attendre »

Les dispositifs matériels permettent de générer de la légitimité (Suchman 1995). Ainsi, si l'on classe l'ensemble des sites par degré de légitimité (constaté sur les files d'attentes) on notera que les sites obtenant les meilleurs scores sont ceux qui ont recours à une multiplicité de dispositifs matériels : les branchements EDF, les terminaux de carte bleue, les cartes de fidélité, les supports qui complètent la pratique autour du camion (tables, panneaux, auvents, luminaires en soirée...).

Ce constat confirme les rôles des deux propriétés des dispositifs matériels : l'ancrage dans des objets matériels renforce la durabilité des pratiques tout en permettant leur transférabilité. Les solutions matérielles sont transportables d'un lieu à un autre et permettent ainsi de dupliquer l'expérience et de transmettre le modèle exemplaire à travers des répliques multiples. Ainsi, par un effet *d'enactement*, les rôles sont confirmés, produits et reproduits.

Le processus d'institutionnalisation suit le schéma suivant :

Figure 1 : Modèle processuel du rôle des artefacts dans le travail institutionnel



Un des résultats mis en évidence concerne les possibilités d'agence. Nous avons identifié qu'un acteur (ici le CQF) est à l'origine d'un modèle exemplaire, après avoir identifié la disponibilité de ressources matérielles et les affordances de ces ressources, arbitré les débats sur la flexibilité interprétative ou tout au moins proposé une forme satisfaisante de closure.

Ce modèle exemplaire est ensuite largement diffusé et sert de support à deux processus : la création d'une identité collective distinctive (Jones & Massa, 2013) et la médiation entre des expériences vécues (sensorielles) et une identité codée. Ce processus peut s'interpréter comme une micro fondation du travail institutionnel, dans les phases de constitution des réseaux collectifs et d'associations normatives. L'étape suivante est la création des rôles par la duplication des expériences matérielles.

Une des limites du processus retenu est la durée nécessaire à l'institutionnalisation des nouvelles pratiques : en effet, comme l'observent Jones & Massa (2013) un temps long est requis pour qu'un dispositif matériel acquière le statut de modèle exemplaire. Ainsi, ces stratégies de légitimation matérielle peuvent se révéler moins efficaces dans la durée que les stratégies basées sur la manipulation des symboles (comme la rhétorique par exemple) ; nous

avons pu observer que de nombreux food trucks abandonnent leur activité après quelques mois.

CONCLUSION

Notre recherche avait pour but d'étudier le rôle des objets matériels et artefacts sur le travail institutionnel, en posant la question d'une agence : au sein d'un champ organisationnel, des acteurs peuvent-ils se saisir d'objets matériels dans un but intentionnel, afin d'exploiter leurs propriétés (affordance, flexibilité, durabilité, réplication) en vue d'effectuer un changement institutionnel ?

Notre étude de cas dans le champ organisationnel du *street food* nous a permis de mettre en évidence le lien entre les propriétés des objets matériels et des phases du travail institutionnel telles qu'identifiées par la littérature.

En particulier, l'affordance et la flexibilité des biens matériels confortent la position des acteurs dans le champ. La construction de modèles exemplaires permet de constituer une identité collective ; les médiations renforcent les pratiques et confirment les rôles ; la matérialité permet la réplication et la diffusion des nouvelles pratiques.

Les deux principaux apports de notre recherche sont les suivants : nous avons dans un premier temps élaboré un modèle processuel qui décline les étapes successives par lesquelles les objets et artefacts sont intégrés dans les différentes phases du travail institutionnel. Puis, nous avons identifié l'émergence de comportements d'entrepreneurs institutionnels. En effet, certains des entrepreneurs ont des compétences d'agencement ou de perception des affordances qui leur permettent de proposer des combinaisons originales d'artefacts débouchant potentiellement sur des modèles exemplaires et emportant l'adhésion à des formes nouvelles d'identités collectives.

Les principales limitations de notre recherche concernent la dimension temporelle : il semble que les stratégies basées sur des artefacts matériels nécessitent des temps plus longs : d'une part nous avons observé de nombreux abandons de food truck ; d'autre part, nous ne sommes pas convaincus de la pertinence des modèles retenus pour modifier les institutions formelles. En effet, si les rôles ont pu confirmer la légitimité des acteurs, créer une véritable identité collective, en terme de modification des institutions formelles, à savoir les règles d'attribution des espaces publics, le résultat ne paraît pas probant. Face à une problématique similaire, l'action politique, la lutte d'influence au sein des champs par des actions de contestation et

d'advocacy ont abouti à des résultats bien plus efficaces, comme en témoigne le cas du conflit des food trucks à New Orleans, puisque la coalition des food truck a obtenu des aménagements règlementaires sur les questions d'accès aux espaces avec la municipalité locale.

REFERENCES

- Battilana, J., 2006. Agency and Institutions: The Enabling Role of Individuals' Social Position. *Organization*, 13(5), pp.653–676.
- BenSlimane, K., 2012. Retourner sa veste, toujours du bon côté: Travail institutionnel discursif dans le déploiement de la télévision numérique terrestre en France. *M@n@gement*, 15(2), pp.145–179.
- Blanc, A. & Huault, I., 2014. Against the digital revolution? Institutional maintenance and artefacts within the French recorded music industry. *Technological Forecasting and Social Change*, 83, pp.10–23.
- Bourdieu, P., 1994. *Raisons pratiques* Editions du seuil, Paris.
- Colletis-Wahl, K. & Perrat, J., 2004. Proximités et dynamiques spatiales. In *Economies de Proximités*. Lavoisier, pp. 115–131.
- Callon, M. 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction: la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208.
- Corley, K.G. & Gioia, D.A., 2004. Identity Ambiguity and Change in the Wake of a Corporate Spin-off. *Administrative Science Quarterly*, 49(June), pp.173–208.
- Dale, K., 2005. Building a Social Materiality: Spatial and Embodied Politics in Organizational Control. *Organization*, 12(5), pp.649–678.
- David, S., & Pinch, T. (2006). Six degrees of reputation: The use and abuse of online review and recommendation systems. *First Monday*, 11(3).
- Deephouse, D.L. & Suchman, M., 2008. Legitimacy in Organizational Institutionalism. In R. Greenwood et al., eds. *The Sage Handbook of Organizational Institutionalism*. Sage, pp. 49–77.
- DiMaggio, P., 1997. Culture and Cognition. *Annual Review of Sociology*, 23(1), pp.263–287.
- DiMaggio, P. & Powell, W.W., 1983. The iron cage revisited : Institutional Isomorphism and collective rationality in Organizational Fields. *American Sociological Review*, 48, p.p 1750-1762.
- Durkheim, E., 1997. *Leçons de sociologie* 3rd ed. Presses Universitaires de France, ed., Paris.
- Eco, U., 1988. *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Fleming, P. & Spicer, A., 2004. “ You can checkout anytime , but you can never leave ”: Spatial boundaries in a high commitment organization. *Human Relations*, 57(1), pp.75–94.
- Fligstein, N., 2001. *Social Skill and the Theory of Fields*, Berkeley.
- Gibson J.J. 1986 *The ecological approach to visual perception*, Hillsdale, NJ : Lawrence Earlbaum.
- Gregory, T., 2011. The Rise of the Productive Non-Place: The Contemporary Office as a State of Exception. *Space and Culture*, 14(3), pp.244–258.

- Jarzabkowski, P. & Pinch, T., 2013. Sociomateriality is “the New Black”: Accomplishing repurposing, reinscripting and repairing in context. *M@n@gement (France)*, 16(5), pp.579–592.
- Jones, C. & Massa, F.G., 2013. From Novel Practice to Consecrated Exemplar: Unity Temple as a Case of Institutional Evangelizing. *Organization Studies*, 34(8, SI), pp.1099–1136.
- Jones, C., Boxenbaum, E. & Callen, A., 2013. *The Immateriality of Material Practices in Institutional Logics*, Emerald Group Publishing Limited.
- Jones, C., Jancsary, D. & Höllerer, M.A., A venir. The Material and Visual Basis of Institutions, 2e edited by Royston. In R. Greenwood et al., eds. *The Sage Handbook of Organizational Institutionalism*.
- Langley, a. & Abdallah, C., 2011. Templates and Turns in Qualitative Studies of Strategy and Management. *Research Methodology in Strategy and Management*, 6(2011), pp.201–235.
- Latour B. 2005. *Reassembling the social : an introduction to actor network theory*. Oxford UK : Oxford University Press.
- Latour B. 2015 *Face à Gaïa : Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, La Découverte, 2015, 398 p.
- Lauriol, J., Perret, V. & Tannery, F., 2008. Stratégies, espaces et territoires. Une introduction sous un prisme géographique. *Revue française de gestion*, 34(184), pp.91–103.
- Lawrence, T.B. et al., 2006. Institutions and Institutional Work. In S. R. Clegg et al., eds. *Handbook of organization studies*. London: Sage, pp. 215–254.
- Lawrence, T.B. et Dover G. 2015. Place and Institutional Work: Creating Housing for the Hard-to-house. *Administrative Science Quarterly*. Vol. 60(3)371–410
- Leca, B. et al., 2006. Institutional entrepreneurs as competing translators: a comparative study in an emerging activity. *XXV^e Conférence Internationale de l’AIMS*.
- Lefebvre, H., 1974. La production de l’espace. *L’homme et la société*, 31(1), pp.15–32.
- Leonardi, P. M. 2011. When flexible routines meet flexible technologies: Affordance, constraint, and the imbrication of human and material agencies. *MIS Quarterly*, 35(1), 147–167.
- Leonardi, P.M., 2013. Theoretical foundations for the study of sociomateriality. *Information and Organization*, 23(2), pp.59–76.
- Lussault, M., 2007. *L’homme spatial Seuil*, col., Paris.
- Monod J. 1970, *Le Hasard et la Nécessité : Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 256 p.
- Monteiro P. Nicolini D. 2015 Recovering materiality in institutional work : prizes as an assemblage of human and material entities, *Journal of Management Inquiry*, vol 24(1) 61-81.
- Orlikowski, W.J., 2007. Sociomaterial Practices: Exploring Technology at Work. *Organization Studies*, 28(9), pp.1435–1448.
- Pinch, T. 2008. Technology and institutions: living in a material world. *Theory and Society*, 37(5), 461–483.
- Pinch, T. Bijker W. 1987 *The social construction of Facts and Artifacts*, in *The Social Construction of Technological systems*, Bijker, Hughes and Pinch editors, MIT Press, Cambridge, pp 17-50.
- Pozzi, G., Pigni, F. & Vitari, C., 2014. XX Americas Conference on Information Systems. In *Affordance Theory in the IS Discipline : a Review and Synthesis of the Literature*. pp. 1–12.

- Rao, H., Monin, P. & Durand, R., 2003. Institutionnal change in Toque Ville : Nouvelle cuisine as an identity movement in French gastronomy. *American Journal of Sociology*, 108(4), pp.795–843.
- Russo, M.V. (2001a) 'Institutions, exchange relations and the emergence of new fields: regulatory policies and independent power production in America, 1978-1992; *Administrative Science Quarterly*, 46: 57-86.
- Sack, R.D., 1986. *Human territoriality : its theory and history*, CUP Archive.
- Scott, R.W., 2005. Institutional theory. Contributing to a theoretical research program. In K. G. Smith & M. A. Hitt, eds. *Great minds in management: The processs of theory development*. Oxford, UK: Oxford University Press, pp. 475–500.
- Scott, W.R., 1987. The Adolescence of Institutional Theory. *Administrative Science Quarterly*, 32(4), pp.493–511.
- Suchman, M.C., 1995. Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches. *The Academy of Management Review*, 20(3), p.571.
- Suddaby, R. & Greenwood, R., 2005. Rhetorical Strategies of Legitimacy. *Administrative science quarterly*, (March), pp.35–67.
- Thornton, P.H. & Ocasio, W., 2008. Institutional Logics. In R. Greenwood et al., eds. *The Sage Handbook of Organizational Institutionalism*. Sage, pp. 99–129.
- Thornton, P. H., Ocasio, W. & Lounsbury, M. 2012. *The Institutional Logics Perspective. A New Approach to Culture, Structure, and Process*. Oxford: Oxford University Press.